



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/950
29 July 2010

FRENCH
Original : ENGLISH

825ème séance plénière

PC Journal No 825, point 4 de l'ordre du jour

DÉCISION No 950
RECOMMANDATION AU CONSEIL MINISTÉRIEL D'ADOPTER
UNE DÉCISION SUR LES DATES ET LES LIEUX DU SOMMET ET DE
LA CONFÉRENCE D'EXAMEN À VENIR DE L'OSCE

Le Conseil permanent,

1. Prie son Président de transmettre au Président en exercice le projet de décision du Conseil ministériel sur les dates et les lieux du Sommet et de la Conférence d'examen à venir de l'OSCE, tel qu'il figure dans le document MC.DD/3/10/Rev.1 du 27 juillet 2010 ;
2. Recommande que le Conseil ministériel adopte cette décision par une procédure d'approbation tacite expirant le 3 août 2010 à midi HEC.